

DATES À RETENIR

8 septembre 2018

Forum des Associations sur l'esplanade de 9h à 13h.

15 septembre 2018

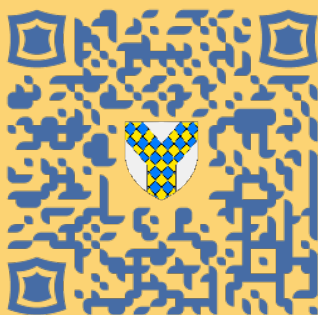
Journée Européenne du PATRIMOINE- visite thématique - rendez-vous devant le château à 9h30.

17 septembre 2018

Réunion publique d'informations «Bio-déchets par le SIC-TOM» - 18h30 salle polyvalente.

4 octobre 2018

Réunion publique sur la ZAC de la Pinède - 18h30 salle polyvalente.



Léz.Infos N° 42

Septembre 2018

LÉZIGNAN LA CÈBE

Tél. 04 67 98 13 68

www.mairie-lezignan-la-cebe.fr

EDITO DU MAIRE

Lézignan la cèbe avance avec ses jeunes - Lézignan la cèbe avance pour ses jeunes...

Très beau moment de la vie locale ce 13 juillet 2018 lorsque le jeune et motivé Maire du conseil municipal des enfants avec ses conseillers ont inauguré le « Pump Track ».

Dans son discours, parfaitement structuré, il souhaite que : « *la Jeunesse Lézignanaise soit digne et respectueuse de ce nouveau lieu de vie* ».

Cet évènement ponctue la fin de son mandat. Merci à NOA et ses copains pour leur engagement et le sérieux dont ils ont fait preuve tout le temps de l'étude puis de la réalisation de ce projet. Nous nous souviendrons que c'est ensemble que nous avons décidé d'innover pour répondre à cette attente. Je vois dans le succès toujours plus important de la soirée Républicaine du 13 juillet un remarquable élan de FRATERNITE. Cette force encourage nos élus et tous les bénévoles de nos associations, elle nous pousse dans nos actions et notre quête à réussir le mieux vivre ensemble à Lézignan la cèbe.

En mairie, la période caniculaire n'avait pas interrompu l'activité.

Lors du conseil municipal du 23 juillet un Projet Urbain Partenarial a été approuvé.

L'urbanisation de 7 parcelles sera autorisée nécessitant le réaménagement des réseaux et la structuration de la voirie du chemin du petit pont.

Les conventions de financements ont été validées avec les 2 propriétaires pétitionnaires.

Compétences, expériences, capacités d'évolutions et motivations ont été parmi les principaux critères de sélections puis d'embauches des responsables de nos services municipaux. Ce sont des changements qui doivent contribuer à la modernisation de la gestion de nos services.

Depuis le début de notre mandat, plusieurs indispensables chantiers ont été engagés en cœur de village. Prochainement vont débiter ; la réalisation du parking du presbytère, l'aménagement du chemin du petit pont, l'amélioration de la sécurité routière dans le quartier Genêts d'or et Rouyres. Nous sensibilisons les entreprises retenues et nous nous efforçons de réduire leurs délais d'interventions, les nuisances et contraintes induites notamment pour les riverains. Cet objectif est aussi lié à des paramètres que nous ne maîtrisons pas toujours (intempéries, pannes, situations imprévues). Merci pour votre compréhension.

A tous je souhaite une bonne rentrée...

Rémi BOUYALA
Maire

PATRIMOINE

JOURNÉE EUROPÉENNE DU PATRIMOINE.

Samedi 15 septembre – Visite guidée du village sur le thème « les lieux de rencontres » : **RENDEZ-VOUS** devant le château à 9H30 pour le début de la visite (Le château restera ouvert jusqu'à midi).

Mr Jean-Jacques DURA, nouveau propriétaire d'une partie du château nous accueillera. Sensible à ce que représente le château dans l'histoire de notre village, il accepte d'en ouvrir quelques portes. Lors de cette journée, la cour d'honneur, l'escalier principal ainsi que l'ancienne bibliothèque seront accessibles au public.

Suivra un circuit de visite du village pour rappeler les lieux qui étaient espaces de rencontres et/ou de débats et décisions : la Place du Jeu de ballon et l'église avec possibilité d'accéder au sommet du clocher, les fontaines de la rue de la mairie et fin de visite par la découverte de la fontaine de l'Amour après rénovation. Le verre de l'amitié clôturera la visite.

Ouverture de l'église et accession au clocher de 9H30 à midi.

TRAVAUX

LE POINT SUR LES TRAVAUX.



Inauguré le 13 juillet, ça roule sur le PUMP Track qui remporte un important succès.



Embellissement du parking de la place du Maréchal-Fer-rant par habillage du puit.



Elle coule, elle coule... la Fontaine de l'Amour.



Un tronçon du mur du cimetière rénové.

PARKING DU PRESBYTÈRE (rue de la Mairie).

Les marchés ont été attribués, le lot VRD-maçonnerie à l'entreprise BRAULT, le lot électricité-éclairage public à l'entreprise SERPOLET.

Les travaux débuteront 1ère quinzaine d'octobre 2018. Toutes les mesures destinées à réduire la gêne pour les riverains et usagers seront mises en place.

ECOLE

Le service périscolaire rappelle aux parents : pour pouvoir bénéficier des tarifs adaptés à votre situation familiale, vous devez obligatoirement nous communiquer **vos** **numéro d'allocataire CAF** et nous fournir par mail ou dans la boîte aux lettres mairie **l'attestation de quotient familial**. Ces informations doivent nous parvenir le plus rapidement possible et en tous cas avant paiement et/ou réservation d'un service. Aucune régularisation de tarif ne sera possible.

ENVIRONNEMENT

CALAMITE AGRICOLE.

Le Comité National de gestion des risques en agriculture réuni le 13 juin 2018 a reconnu le caractère de calamité agricole pour les dommages liés à la neige et aux pluies du 28 février au 1er mars 2018 pour les pertes de fonds.

L'arrêté ministériel du 27 juin 2018 portant reconnaissance du caractère de calamité agricole aux dommages subis par les agriculteurs de l'Hérault est affiché en Mairie.

Les agriculteurs de la commune ayant subi des **pertes de fonds** doivent constituer un dossier et l'envoyer à la DDTM 34 de MONTPELLIER. Les formulaires pour le dossier sont disponibles en Mairie ou à télécharger sur le site de la préfecture de l'Hérault <http://www.herault.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-durable/Agriculture/Calamites-Agricoles>

COLLECTE DES DÉCHETS.

Une réunion publique d'information est co-organisée avec le SICTOM Pézenas-Agde sur le tri des biodéchets et l'organisation de la collecte des ordures ménagères. Vous êtes tous concernés et invités le lundi 17/09/2018 à 18H à la salle polyvalente.

VIE DES SERVICES MUNICIPAUX

« lors d'importants changements, des mots et des émotions... »

Le 14 août, au terme d'une efficace période de 9 années, **Madame Marina Bens** a quitté ses fonctions de Directrice Générale des Services de la commune. Elle accède à plus de responsabilités en rejoignant la collectivité de Balaruc le Vieux. Les élus municipaux avec quelques-uns de l'équipe municipale précédente, les agents municipaux ainsi que son prédécesseur Mr Francis PUJOL et des agents de l'intercommunalité ont répondu présents à l'invitation de Marina lors de son « pot de départ ». Mr le Maire a rappelé la complexité de sa mission, le professionnalisme et l'efficacité constante de Marina avec laquelle les rapports ont toujours été empreints de respect, considération pour le service de notre village.



Le 31 Août ponctue la fin de carrière professionnelle et le départ en retraite de **Mme Antoinette Clauson et Mr Antoine Notari**. Pour cette exceptionnelle circonstance, Mr le Maire a réuni l'ensemble de la municipalité et des agents pour saluer ces 2 collègues exemplaires et rappeler qu'ils ont consacré beaucoup d'énergie avec l'ambition du meilleur service à la population Lézignanaise. Nous leur souhaitons de profiter le plus longtemps et le mieux possible de cette nouvelle étape de leur vie.

L'EQUIPE TECHNIQUE.

Le 1er juin 2018, **Mr David Collado** a pris ses fonctions en qualité de responsable des services techniques. Il est assisté de **Mr Georges Teixeira** actuellement indisponible et auquel nous souhaitons un prompt rétablissement, de **Mr Philippe Dersy** dont le contrat a été renouvelé jusqu'à la fin de l'année et de **Mr Cyril Perez** dont le CDD a été également prolongé de 3 mois.



EMPLOIS JEUNES.

Cette année encore nos jeunes, encadrés par l'équipe technique ont participé activement aux différentes tâches communales durant les mois de juillet et Août. Merci à Cathy RODRIGUEZ, Anthony MARCK, Mounir EL YOUSOUFI, Nicolas RHODES, Eva PLATEAU, Victor SINNIGER, Pierre GAGNANT, Mathilde SANCHEZ, Louis PLATEAU et Léo FREZOULS pour leur motivation et leur travail.

À NOTER

A LA MEDIATHEQUE « ADELE FOLI ».

Les « **temps jeux** » du mercredi animés par Cyril, ludothécaire reprennent dès le mois de septembre pour tout public, à partir de 6 ans – entrée libre et gratuite.

RENDEZ-VOUS à la médiathèque de 14H à 16H :

- les mercredis 5 et 19 septembre – le mercredi 10 octobre
 - les mercredis 14 et 28 novembre – le mercredi 12 décembre
- Renseignements complémentaires au 04 67 09 98 40.



4ÈME ÉDITION DU FORUM DES ASSOCIATIONS - Samedi 8 septembre de 9H30 à 13H –



Toutes les associations de Lézignan-la-cèbe ainsi que quelques-unes des villages voisins tiendront leurs stands pour vous présenter leurs activités et leurs organisations.

C'est pour chacun l'occasion conviviale de venir à la rencontre des associations du village et de leurs bénévoles pour s'informer, adhérer à leurs activités ou d'en devenir membres.

NOUVEAU : « LE PASS CULTURE ».

Le Ministère de la Culture développe une plateforme numérique de médiation culturelle, qui prend la forme d'une application mobile universelle, pensée comme le futur agenda national de référence des offres culturelles géolocalisés, et sur laquelle chaque résident de 18 ans bénéficiera d'un crédit de 500 euros à dépenser dans des activités culturelles les plus diverses possibles, complété par un portail professionnel, outils à disposition de tous les acteurs culturels afin de proposer les offres éditorialisées disponibles sur la plateforme.

L'Hérault est département pilote, 2000 jeunes seront concernés par l'expérimentation.

Renseignez-vous sur le site dédié : <https://beta.gouv.fr/startup/pass-culture.html>



TRANSPORTS SCOLAIRES.

La Conseil Régional a souhaité limiter les dépenses des familles dédiées aux frais de transports scolaires à 90€/an. Les nouveaux tarifs et barèmes en fonction du quotient familial, de l'abonnement de transport scolaire Aller-Retour d'Hérault Transport ont été votés lors de la séance du Conseil Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Hérault le 25 juin 2018.

Ils concernent les élèves qui respectent les conditions d'attribution d'un tarif subventionné. Les participations des autres abonnements scolaires restent inchangées (en particulier formule Libre Circulation d'Hérault Transport et abonnements scolaires des réseaux urbains).

Des exemplaires imprimés de la fiche tarifaire actualisée peuvent vous être adressés sur demande. Les familles peuvent également télécharger ce document sur le nouveau site internet d'Hérault Transport en suivant le lien suivant : <https://www.herault-transport.fr/lignes-scolaires/tarifs-titres-scolaires>

STERILISATION DES CHATS ERRANTS

Deux nouvelles campagnes de stérilisation et d'indentification des chats errants auront lieu du 22 au 26 octobre 2018 et du 19 au 23 novembre 2018. La municipalité reste à votre écoute pour déterminer les lieux de capture. Contact mairie 04.67.98.13.68 ou 06.42.84.57.53